

COMMUNE DE SANRY-SUR-NIED



Tél. : 03 87 64 54 48

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2024

Le quinze novembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de SANRY-SUR-NIED, sous la présidence de Madame Marie-Laure POINSIGNON, Maire.

(Date de convocation : 12 novembre 2024)

Étaient présents :

Mmes Laurence LEGRAND, Eliane MARCHAL, Marie-Laure POINSIGNON, Carole VOYER
Mrs Christophe EGLOFF, Bernard KREBS, Pascal LUCCHINI, Eric WILHELM

Étaient absents excusés : Mr Sébastien GELLENONCOURT procuration à Mr Éric WILHELM
Mr Stéphane NEPPEL procuration à Mme Eliane MARCHAL

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure POINSIGNON

Madame le Maire, fait lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 06 septembre 2024 ; l'ensemble des Conseillers Municipaux, présents ou représentés : donnent leur approbation.

Madame le Maire, demande à l'Assemblée de rajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Appel à cotisation 2024 Mémorial du Mont Saint Pierre

Décision modificative de crédits n° 2024/001 – budget COMMUNE

Afin de régulariser des opérations en investissement sur le budget commune, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits.

Il convient donc de prendre la décision suivante :

Section d'investissement

Dépenses

■ Chapitre 231 :	- 3 500 €
■ Chapitre 202	+ 3 300 €
■ Chapitre 2051 :	+ 200 €

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de METZ-CAMPAGNE pour contrôle de légalité.

Décision modificative de crédits n° 2024/002 – budget COMMUNE

Des crédits avaient été prévus à tort au chapitre 68 au lieu du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Afin de permettre de comptabiliser les amortissements de l'année, ces crédits doivent être rebasculés au chapitre 042 et des crédits doivent être prévus en recettes et dépenses d'investissement pour assurer l'équilibre budgétaire.

Il convient donc de prendre la décision suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

■ Chapitre 68 – C/681 :	- 1 300 €
■ Chapitre 042 – C/681 :	+ 1 300 €

Section d'investissement

Dépenses

■ Chapitre 23 – C/231 :	+ 1 300 €
-------------------------	-----------

Recettes

■ Chapitre 040 – C/2804182 :	+ 1 300 €
------------------------------	-----------

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de METZ-CAMPAGNE pour contrôle de légalité.

REGROUPEMENT – participation financière voyage scolaire

Dans le cadre d'un voyage scolaire sur le thème « LES SAISONS » en janvier / février 2025 dans les Vosges – pour les classes CE2, CM1 ET CM2 des écoles du RPI.

Les communes de Sanry-sur-Nied, Bazoncourt et Sorbey ont décidé d'octroyer une subvention de 40 € par enfant participant au voyage.

Sera mis au budget annexe REGROUPEMENT SCOLAIRE 2025.

Prise en charge UEM modification puissance électrique logement communal

L'installation d'un nouveau système de chauffage « pompe à chaleur air eau » pour le bâtiment mairie / logement communal, nécessite une modification de la puissance électrique du compteur du logement communal.

Il a été décidé de prendre en charge cette dépense, d'un montant de 42,80 € (facture au nom de la locataire Madame Corinne SCHIESTEL)

Modification des charges : suppression des 100 € qui couvraient la dépense de carburant de l'ancienne installation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord.

Appel à cotisation 2024 Mémorial du Mont Saint Pierre

L'appel à cotisation 2024 à l'Association du Mémorial Lorrain du Mont Saint Pierre est de 25 € pour les Associations et les communes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des Membres Présents et représentés donne son accord pour verser la somme de 25 € à l'Association du Mémorial Lorrain du Mont Saint Pierre.

DIVERS :

Points sur les travaux

- **Installation Pompe à chaleur** **fait** le 14 octobre 2024
(Au retour de la facture acquittée demander le versement des subventions)
- **Isolation** **fait** le 21 octobre 2024
(Au retour de la facture acquittée demander le versement des subventions)
- **Travaux porte palière logement communal** **à partir** du lundi 18 novembre 2024
- **Cloche chapelle** **à partir** du 16 décembre 2024

Points sur les Fêtes de fins d'année

Suite à la réunion du 25 octobre 2024

- Noël des enfants le **samedi 7 décembre**
Kinopolis METZ – films Niko et Transformers
17 inscriptions

- Repas des Anciens le **dimanche 8 décembre**
47 inscriptions
- Installation décorations de Noël
Samedi 30 novembre
- Concours maisons Illuminées / décorées
Vendredi 27 décembre à partir de 17 heures 30
- Vœux
Le samedi 25 janvier 2025

Aucun sujet ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,
Marie-Laure POINSIGNON

